



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: M. Philippe Blaser, Président
Séance ordinaire du **11 décembre 2018**

Considérant que le préavis municipal N° 32 relatif au:

Budget de fonctionnement 2019

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

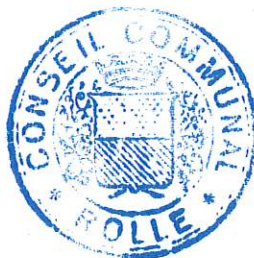
- vu le préavis amendé de la municipalité du 15 octobre 2018
- entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet

Décide

- D'adopter le budget 2019 amendé de la Commune de Rolle présentant un excédent de charges de Sfr. 3'683'103.-.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 11 décembre 2018


Le Président
Philippe Blaser




La Secrétaire
Violaine Cherpillod